

SEANCE DU 28 JANVIER 2015
20H00

L'an deux mil quinze, le vingt-huit janvier à vingt heures le Conseil Municipal d'Entrange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel HERGAT, Maire

Membres élus : 15

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Présents : MM. BACH, BARBE, BASSAN, BERTOLOTTI, CORNIQUET, DEWILDE, DROUARD, FEUVRIER, FRANIATTE, HAGEN, HAZOTTE, HERGAT, WOLTER

Procuration(s) : /

Absent(s) : Mme GOMES-PICART, M. TONNELIER (excusé)

Le Conseil municipal a élu pour secrétaire Mme Alieth FEUVRIER.

Le Conseil municipal a débattu des points suivants :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 13 janvier 2015
 - Attribution du lot de chasse
 - Fixation du tarif pour encart publicitaire dans le bulletin municipal et le guide pratique
 - Désignation des délégués au sein du Conseil d'exploitation de la régie communale de transport
 - Divers
- Chambre des notaires : Projet de loi Macron – Motion de soutien

Après avoir fait l'appel et constaté que le quorum était atteint, M. Michel HERGAT, Maire, ouvre la séance du conseil municipal.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 13 JANVIER 2015

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal **APPROUVENT** le compte-rendu de la séance du 13 janvier 2015.

M. CORNIQUET tient à préciser que, dans la délibération n°5-2015 « Fixation du tarif d'occupation du domaine public », le tarif de 20 € comprend l'occupation du domaine public ainsi que les frais d'électricité engendrés par la mise en place d'un distributeur de pain.

N°7-2015 – MISE EN LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE DU 2 FEVRIER 2015 AU 1^{ER} FEVRIER 2024

Le Conseil municipal examine et fixe les modalités de location de la chasse communale pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024.

Le Conseil municipal a pris note que le produit de la chasse sera réparti chaque année entre les propriétaires.

Le Conseil municipal **DONNE** son accord pour les réservations demandées :

- Le Groupement foncier agricole de la côte d'Entrange pour 52ha 62a ;
- Monsieur Pierre MULLER de Hettange-Grande pour 14ha 63a.

Le lot unique de chasse communale couvre une superficie de 209ha 75a dont une surface boisée de 42ha 62a.

M. FRANIATTE fait le compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2015 de la Commission consultative de la chasse communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 3 abstentions et 10 voix « pour », **ATTRIBUE** la location de la chasse communale à M. Roland MICHY et **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires.

N°8-2015 – FIXATION DU TARIF POUR LES ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ET LE GUIDE PRATIQUE

En raison de l'absence de certaines informations, le conseil municipal décide de reporter cette délibération à la prochaine réunion du Conseil municipal.

N°9-2015 – DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE COMMUNALE DE TRANSPORT

Eric FRANIATTE, Yannick CORNIQUET et Carole WOLTER ne participent pas au vote.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** les délégués pour représenter la commune au sein du conseil d'exploitation de la Régie communale de transport à savoir :

3 conseillers municipaux :

- Éric FRANIATTE ;
- Yannick CORNIQUET ;
- Carole WOLTER,

3 personnes hors conseil :

- Sylvie PAUL, régisseuse ;
- Christelle ROCH ;
- Christian WALTZ.

Le Maire est président d'office. Éric FRANIATTE est nommé Directeur de la régie.

N°10-2015 – SUBVENTION AU BUDGET DE LA REGIE DE TRANSPORT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **CONFIRME** le versement de la subvention de 4 000 € du budget de la commune au budget de la régie de transport pour l'exercice 2014. Cette subvention est prévue au compte 65737 du budget communal et au compte 774 du budget de la régie de transport.

DIVERS

La Chambre des notaires sollicite le Conseil municipal afin d'approuver une motion de soutien contre le projet de loi Macron.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas se prononcer sur cette motion.

Session close et séance levée à 21h30

Délibérations prises : n°7-2015 à n°10-2015

BACH Jean-Marie		FRANIATTE Éric	
BARBE Jérôme		GOMES-PICART Sandra	<i>Absente</i>
BASSAN Astrid		HAGEN Claudine	
BERTOLOTTI Marie		HAZOTTE Lydia	
CORNIQUET Yannick		HERGAT Michel	
DEWILDE Éric		TONNELIER Jérôme	<i>Absent excusé</i>
DROUARD Michel		WOLTER Carole	
FEUVRIER Alieth			